



# KOF Bulletin

N° 116, mars 2018

## CONJONCTURE ET RECHERCHE

- Numérisation (2/2) : le gain en efficacité, objectif n°1 →
- L'endettement dans la zone euro (2/3) : le secteur financier →
- Commerce extérieur de la Suisse : le creux de la crise financière presque surmonté après 10 ans →

## INDICATEURS DU KOF

- KOF Indicateur de la situation des affaires : vent favorable persistant →
- KOF Baromètre conjoncturel : stabilisation à un niveau élevé →

AGENDA →

# ÉDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur,

Dans la dernière édition du Bulletin, vous aviez pu découvrir les compétences que les entreprises suisses attendent de leurs salariés dans l'optique de la numérisation. Un besoin de rattrapage se fait apparemment sentir à cet égard : selon les entreprises, bon nombre de salariés ne disposent pas des compétences requises. Dans le présent Bulletin, le second article de notre série sur la numérisation s'intéresse aux objectifs que les entreprises poursuivent dans ce domaine. Pour la plupart d'entre elles, la priorité va à l'efficacité des processus. Le deuxième article du Bulletin, qui s'inscrit également dans une série sur l'endettement dans la zone euro, analyse la situation du secteur financier européen. Certes, les choses ont progressé en l'espace de dix ans en ce qui concerne la stabilisation du système financier, mais la situation de certains pays, notamment l'Italie, demeure à risque. Le dernier article dresse un bilan de l'année 2017 en matière d'exportations : les exportations suisses ont de nouveau atteint, l'an dernier, pour la première fois depuis dix ans, le niveau qu'elles avaient avant la crise financière.

Je vous souhaite une lecture enrichissante.

David Iselin

# CONJONCTURE ET RECHERCHE

## Numérisation (2/2) : le gain en efficacité, objectif n°1



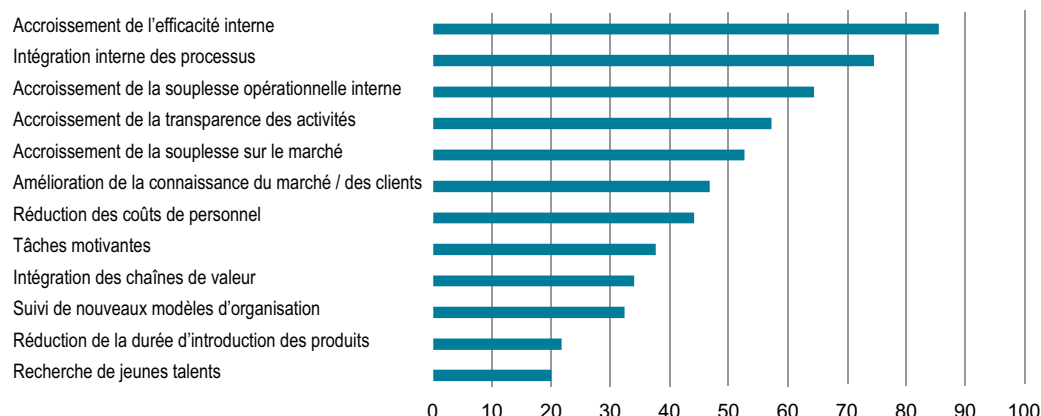
**Le deuxième article sur l'état de la numérisation en Suisse – après la description des compétences requises chez les salariés dans le Bulletin précédent – est consacré aux objectifs des entreprises suisses en la matière. Il apparaît que les entreprises espèrent avant tout un accroissement de l'efficacité.**

Les chercheurs du département de psychologie du travail et de l'organisation de l'EPF Zurich, de la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW) et du KOF se sont interrogés, dans le cadre d'une étude conjointe (Bienefeld et al., 2018), sur les objectifs poursuivis par les entreprises par rapport à la numérisation de leurs activités. Il apparaît que, toutes industries et tailles d'entreprise confondues, les entreprises s'intéressent avant tout à l'accroissement de *l'efficacité interne* : c'est l'objectif de 85,5% d'entre elles (cf. G 1).

Les objectifs cités en deuxième et troisième position, *intégration interne des processus* (74,6%) et *accroissement de la souplesse opérationnelle interne* (64,4%) se réfèrent également aux processus internes. Les objectifs axés vers l'extérieur – par exemple, *l'accroissement de la souplesse sur le marché* (52,7%) ou *l'amélioration de la connaissance du marché/des clients* (46,8%) – entrent nettement moins souvent en ligne de compte. Ce constat est quelque peu étonnant, compte tenu des multiples possibilités offertes par l'emploi des technologies numériques dans l'analyse du marché et des profils clients (sur la base de Big Data, p. ex.) (Bienefeld et al., 2018).

**G 1 : Objectifs des entreprises en matière de numérisation**

(part des entreprises en % poursuivant un ou plusieurs objectifs)



De même, le risque lié aux technologies disruptives sur le marché et la revendication d'une plus grande souplesse qui en découle semblent (encore) relativement peu intéresser les entreprises, comme le suggèrent les parts des objectifs *suivi de nouveaux modèles d'organisation* (32,4%) et *réduction de la durée d'introduction des produits* (21,7%). Dans le domaine des ressources humaines, les objectifs *réduction des coûts de personnel* et *création de tâches*

*motivantes* intéressent respectivement 44,1% et 37,7% des entreprises. Ce premier point pourrait s'avérer intéressant en ce qui concerne le débat autour des risques de suppression d'emploi liés à la numérisation. L'analyse descriptive de l'évaluation de la première partie de cette étude (Arvanitis et al. 2017) suggère toutefois que les éventuelles incidences de la numérisation sur les effectifs de personnel concernent plutôt les salariés peu qualifiés. Beaucoup

**T 1 : Objectifs liés à la numérisation ; secteurs, sous-secteurs et total**

(part des entreprises en % poursuivant un ou plusieurs objectifs, triées par ordre de valeurs totales)

|   | Industrie | Haute technologie | Faible technologie | Bâtiment | Services | Traditionnels | Modernes | Total |
|---|-----------|-------------------|--------------------|----------|----------|---------------|----------|-------|
| Accroissement de l'efficacité interne                 | 90%       | 89%               | 90%                | 72%      | 84%      | 83%           | 87%      | 86%   |
| Intégration interne des processus                     | 80%       | 82%               | 79%                | 58%      | 72%      | 68%           | 79%      | 75%   |
| Accroissement de la souplesse opérationnelle interne  | 70%       | 70%               | 71%                | 53%      | 60%      | 60%           | 60%      | 65%   |
| Accroissement de la transparence des activités        | 63%       | 61%               | 63%                | 50%      | 53%      | 56%           | 48%      | 58%   |
| Accroissement de la souplesse sur le marché           | 54%       | 50%               | 57%                | 33%      | 57%      | 54%           | 61%      | 53%   |
| Amélioration de la connaissance du marché/des clients | 45%       | 45%               | 45%                | 29%      | 54%      | 56%           | 50%      | 47%   |
| Réduction des coûts de personnel                      | 49%       | 48%               | 49%                | 31%      | 42%      | 42%           | 42%      | 44%   |
| Tâches motivantes                                     | 39%       | 37%               | 41%                | 39%      | 36%      | 32%           | 44%      | 38%   |
| Intégration des chaînes de valeur                     | 37%       | 38%               | 37%                | 26%      | 32%      | 27%           | 41%      | 34%   |
| Suivi de nouveaux modèles d'organisation              | 30%       | 32%               | 28%                | 17%      | 40%      | 35%           | 49%      | 33%   |
| Réduction de la durée d'introduction des produits     | 30%       | 39%               | 23%                | 5%       | 15%      | 10%           | 26%      | 22%   |
| Recherche de jeunes talents                           | 17%       | 19%               | 16%                | 21%      | 24%      | 21%           | 29%      | 20%   |

d'entreprises, et en particulier de grandes entreprises, font état d'une plus forte demande en salariés mieux qualifiés.

L'objectif le moins cité porte sur la *recherche de jeunes talents*, bien que les réseaux sociaux (plateformes internes et externes) offrent des possibilités idéales à cet égard et que 77% des entreprises utilisent déjà activement les médias sociaux (cf. Arvanitis et al., 2017).

### Le secteur du bâtiment plutôt réfractaire

La comparaison entre les secteurs d'activité révèle un schéma analogue, qui diffère cependant significativement selon la branche (voir tableau T 1). Il apparaît que, dans le secteur du bâtiment, l'ensemble des objectifs sont nettement moins souvent suivis et que les objectifs *nouveaux modèles d'organisation* et *durée d'introduction des produits* ne le sont pratiquement jamais. Les objectifs décrits plus haut et les plus suivis en général (*accroissement de l'efficacité interne et intégration interne des processus*) intéressent tout particulièrement les entreprises de l'industrie de haute et de faible technologie ainsi que les prestataires de services modernes. La *souplesse sur le marché et l'amélioration de la connaissance du marché / des clients* sont surtout des objectifs pour les prestataires de services modernes et traditionnels. Les prestataires de services modernes sont en outre des précurseurs par rapport aux objectifs liés à la création de *nouveaux modèles d'organisation* et de *tâches motivantes*.

### Contact

ETH Zürich, KOF Konjunkturforschungsstelle :  
Martin Wörter | woerter@kof.ethz.ch  
Spyros Arvanitis | arvanitis@kof.ethz.ch

ETH Zürich, Arbeits- & Organisationspsychologie :  
Gudela Grote | ggrote@ethz.ch  
Nadine Bienefeld-Seall | nbienefeld@ethz.ch

### Bibliographie

Arvanitis, S., Grote G., Spescha A., Wäfler T. und M. Wörter (2017) : Digitalisierung in der Schweizer Wirtschaft – Ergebnisse der Umfrage 2016, eine Teilauswertung im Auftrag des SBFI, KOF Studien Nr. 93, Zürich.

Bienefeld, N., Grote, G., Stoller, I., Wäfler, T., Wörter, M. und S. Arvanitis (2018) : Digitalisierung in der Schweizer Wirtschaft: Ergebnisse der Umfrage 2016, Teil 2 : Ziele, berufliche Kompetenzen und Arbeitsorganisation, KOF Studien Nr. 99, Zürich.

### Remarque

Le présent texte est une version adaptée du chapitre consacré aux objectifs des entreprises de l'étude du KOF sur la numérisation : «Digitalisierung in der Schweizer Wirtschaft: Ergebnisse der Umfrage 2016, Teil 2: Ziele, Berufliche Kompetenzen und Arbeitsorganisation» (2018), de Nadine Bienefeld, Gudela Grote, Irina Stoller, Toni Wäfler, Martin Wörter et Spyros Arvanitis. Vous trouverez ici le lien vers la première partie de cette série en deux parties « Digitalisierung (1/2) : Firmen sehen fehlende Mitarbeiterkompetenzen als grösstes Hindernis für die Verbreitung der Digitalisierung » (Les entreprises voient dans l'absence de compétences de leurs salariés le principal obstacle à la diffusion de la numérisation) :

[www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch) →

## L'endettement dans la zone euro (2/3) : le secteur financier

**Le deuxième des trois articles sur l'endettement dans la zone euro s'intéresse au secteur financier. Durant les années de crise, bon nombre de sociétés financières ont fait l'objet de critiques, notamment en raison de leur dépendance par rapport aux mesures de soutien de l'État. Depuis lors, certaines choses ont changé dans le système institutionnel de l'Union monétaire et les risques systémiques ont été réduits, mais pas partout.**

Au niveau des budgets publics, le calcul du capital propre s'avère difficile ; c'est pourquoi la performance économique est souvent utilisée comme critère d'un endettement adéquat (voir à ce sujet le premier article sur l'endettement des budgets publics publiés dans le Bulletin de février). Au niveau des entreprises privées et en particulier des banques, en revanche, c'est le rapport entre l'emprunt et le capital propre, c'est-à-dire le ratio d'endettement, qui constitue la donnée déterminante pour la viabilité de la dette et, partant, la protection des créanciers.

Les incitations inopportunes telles que la problématique du « too-big-to-fail » ont longtemps favorisé une prise de risque socialement inefficace dans de nombreuses banques européennes. Durant la crise financière, cela se manifesta par une dotation insuffisante en fonds propres, ce qui rendit nécessaires des mesures de soutien de l'État en faveur d'instituts systémiques. En 2014, l'Union bancaire fut créée dans la foulée, afin d'assurer un système financier harmonisé et plus résistant. Elle s'appuie sur un

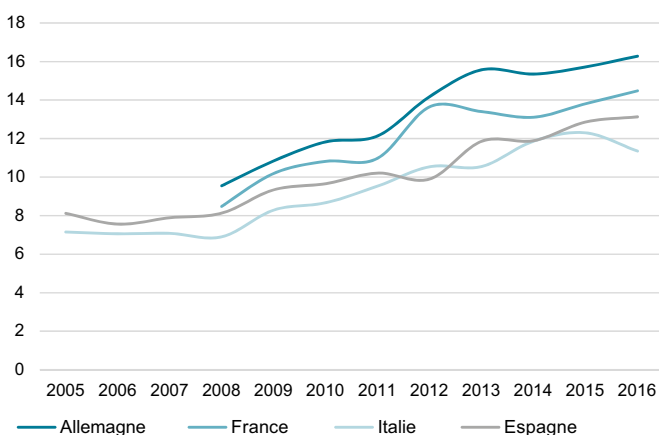


mécanisme unique et contraignant pour l'ensemble des instituts financiers de l'Union européenne, qui contient en particulier des réglementations concernant les exigences en liquidités et en fonds propres, la résolution des défaillances bancaires et la garantie des dépôts.

Le premier pilier de l'Union bancaire est le Mécanisme de surveillance unique (« Single Supervisory Mechanism »), rattaché à la Banque centrale européenne (BCE). Il supervise environ 120 instituts significatifs<sup>1</sup> et donc 82% des avoirs bancaires de la zone euro et des États membres de l'UE n'appartenant pas à la zone euro. Les banques non jugées significatives continuent d'être soumises aux autorités de surveillance nationale. Celles-ci sont soutenues par l'Autorité bancaire européenne (ABE) créée en 2011, qui développe des normes de surveillance basée sur les prescriptions de Bâle III, favorise l'échange entre les autorités nationales de surveillance et effectue des tests de résistance.

### G 2 : Capital de base

(en % des actifs à risques pondérés)



Source : IMF Financial Soundness Indicators

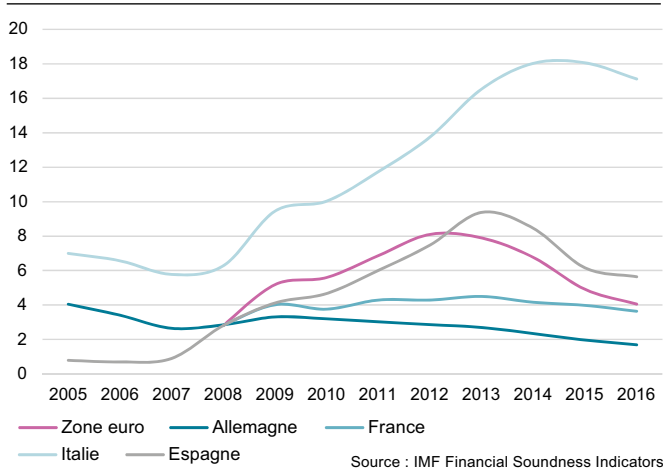
<sup>1</sup> Sont considérées comme significatives les banques ayant un total de bilan supérieur à 30 milliards d'euros, un total de bilan supérieur à 20% du PIB de l'État participant et au moins 5 milliards d'euros ou les trois plus grandes banques de chaque pays participant.

Le deuxième pilier de l'Union bancaire est le Mécanisme de résolution unique (« Single Resolution Mechanism »), qui harmonise les règles de résolution ou d'assainissement des banques en situation de défaillance et établit un fonds de résolution. Tandis que la résolution des instituts significatifs incombe à la BCE, les autres banques sont soumises aux autorités nationales. Les pertes devraient ainsi être à la charge des créanciers et le renflouement par l'État ne devrait plus être permis. Dans le cas de la banque espagnole Banco Popular, la résolution a fonctionné ; en Italie, l'an dernier, des fonds publics ont toutefois encore été engagés pour sauver des banques en situation de défaillance. L'introduction d'un système de garantie des dépôts est actuellement à l'étude en guise de troisième pilier.

Grâce au processus de désendettement progressif instauré depuis la crise financière, les prescriptions régulatrices sont aujourd'hui respectées, même si de grandes différences subsistent entre les pays. À cet égard, le taux de fonds propres s'avère particulièrement intéressant, car il indique la part de positions à risque d'une banque couvertes par le capital propre. Dans la zone euro, en moyenne, le capital propre par rapport aux actifs à risques pondérés a grimpé de 8% en 2007 à plus de 14% (cf. graphique G 2). Tandis que, parmi les grands pays, l'Allemagne présente la plus grande couverture de capital propre, celle-ci a de nouveau régressé en Italie récemment. Par rapport aux actifs

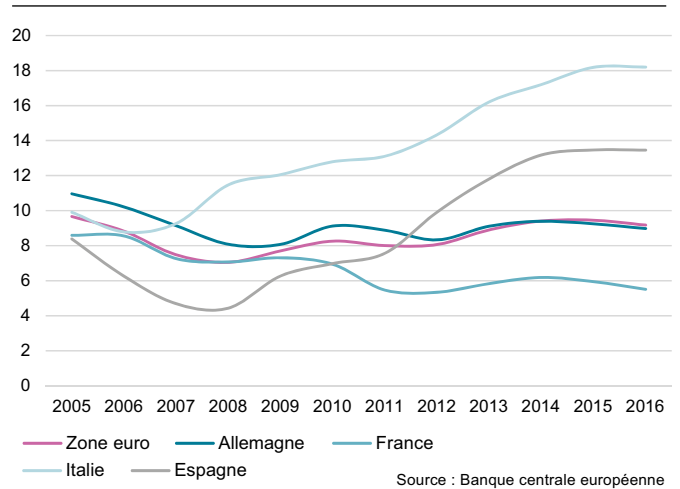
### G 3 : Crédits douteux dans la zone euro

(en % de tous les crédits en cours)



### G 4 : Gros risques dans le bilan des banques

(Crédits à l'État et emprunts d'État, en % du total de bilan)



non pondérés, le capital propre des banques de la zone euro a également progressé d'environ un point de pourcentage pour s'établir à 6,5%. Cela s'explique, d'une part, par la réduction de placements à risque et, d'autre part, par le développement de fonds propres supplémentaires grâce à la limitation de la distribution de bénéfices et aux augmentations de capital. Cet assainissement des bilans bancaires a toutefois modéré l'octroi de crédits et devrait avoir influé sur le lent redressement conjoncturel de la zone euro.

### Les risques du secteur financier en Italie

Un autre indicateur de la viabilité de la dette dans le secteur financier, mais du côté des actifs du bilan, est la part des crédits douteux<sup>2</sup> par rapport à l'ensemble des crédits en cours. Depuis le point culminant de 2014, cette part a certes légèrement régressé, mais elle demeure très élevée dans certains pays (cf. graphique G 3). En Italie, elle a pratiquement triplé entre 2008 et 2016, et se situait récemment à près de 17%. En raison de la taille du secteur financier italien, environ un tiers des créances douteuses de la zone euro se situent actuellement en Italie.

Les problèmes du secteur financier italien se manifestent également du côté des actifs des bilans. La part des emprunts d'État nationaux dans les bilans des banques italiennes est, avec 11%, deux fois plus élevée qu'en moyenne dans la zone euro. Il en va de même avec les

<sup>2</sup> Un crédit est considéré comme douteux si le débiteur n'a pas souscrit à ses engagements de paiement pendant au moins 90 jours.

crédits accordés à l'État, qui représentent une part de 7% des bilans (cf. graphique G 4). Si l'État rencontrait des difficultés de financement en cas de crise, cela se répercuterait directement sur la solvabilité des banques italiennes, ce qui pourrait les mettre en difficulté au vu de la part élevée des créances douteuses et de leur faible taux de capital propre par rapport aux autres pays européens.

#### **Conflit d'intérêts entre les autorités de surveillance ?**

L'Union bancaire a aussi pour but de contribuer à réduire les imbrications entre les États et les banques, afin d'éviter à l'avenir les contaminations mutuelles qu'elles entraînent. Il subsiste toutefois un danger, à savoir que le rattachement de l'Autorité bancaire européenne à la BCE donne lieu à des conflits d'intérêts avec ses objectifs de politique monétaire.

#### **Contact**

Florian Eckert | eckert@kof.ethz.ch

Stefan Neuwirth | neuwirth@kof.ethz.ch

Cette contribution est la deuxième d'une série de trois articles consacrés à la dette dans la zone euro. Vous pouvez consulter la première partie concernant la dette publique ici :

[www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch) →

La troisième partie, qui paraîtra en avril, traitera de l'endettement des ménages et des sociétés non-financières.

## **Commerce extérieur de la Suisse : le creux de la crise financière presque surmonté après 10 ans**

**Les entreprises exportatrices suisses ont pu retrouver l'an dernier, pour la première fois, les chiffres d'avant 2008. Ainsi, le commerce extérieur semble avoir surmonté aussi bien la Grande récession que le choc monétaire de 2015.**

#### **Bilan 2017 : retour au niveau de 2008**

L'année passée a connu une fin heureuse pour l'économie suisse d'exportation. Selon les statistiques du commerce extérieur, l'industrie domestique a pu écouler des marchandises à l'étranger, en 2017, pour un montant de plus de 220 milliards de francs, ce qui correspond à une progression de 4,7% par rapport à l'année précédente. Les exportations de biens ont ainsi retrouvé leur niveau de 2008, c'est-à-dire avant la Grande récession, les fluctuations du franc et leurs répercussions négatives sur l'industrie d'exportation (cf. graphique G 5).

Grâce à la vigueur de la conjoncture mondiale, la croissance des exportations a bénéficié d'une large assise. Le léger fléchissement monétaire a permis d'obtenir à nouveau des prix supérieurs, convertis en francs, ce qui a sans doute généré une certaine détente au niveau des marges des exportateurs. En valeur corrigée des variations de prix, les exportations de biens se sont accrues de 1,7% l'an dernier par rapport à l'année précédente. La forte demande à l'exportation a aussi stimulé les importations de mar-

chandises. Malgré la hausse des prix à l'importation, les importations ont progressé l'an dernier de 6,9% en termes nominaux.

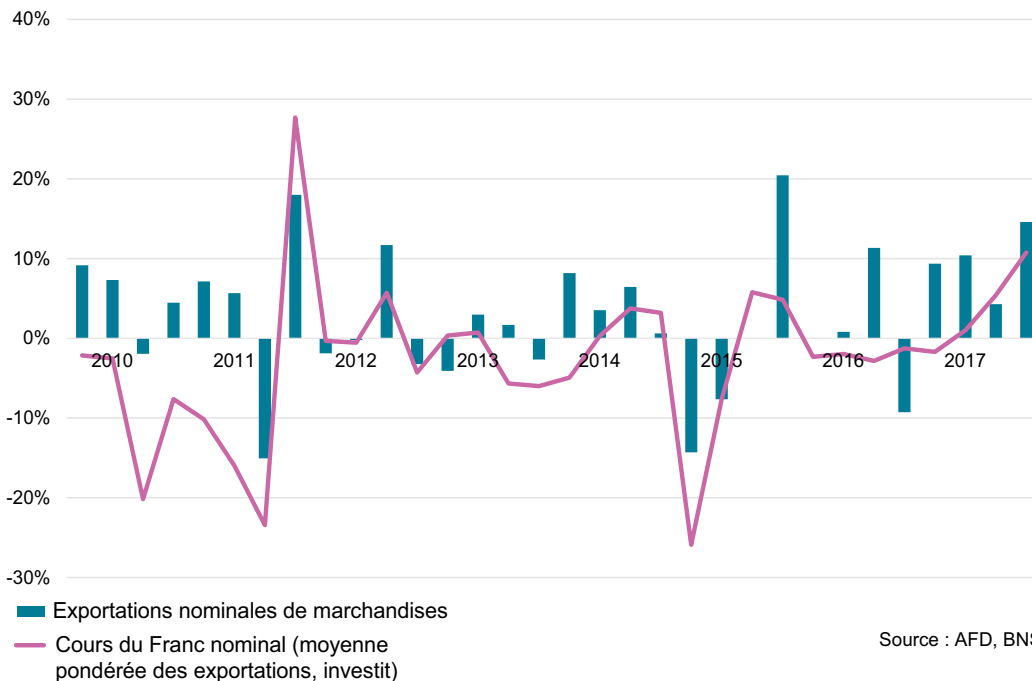
#### **Analyse sectorielle : solidité de l'horlogerie**

Sur le plan sectoriel, l'industrie chimique et pharmaceutique a fourni, une fois de plus, une très forte contribution





### G 5 : Exportations suisses de marchandises et contexte (variation annualisée par rapport au trimestre précédent, en %)



à la croissance des exportations. À vrai dire, ce résultat découle avant tout d'un effet de base statistique de 2016. Cette année-là, les exportations de ce secteur progressèrent de plus de 10% ; en revanche, l'évolution a stagné en grande partie en 2017. D'autres secteurs se sont montrés beaucoup plus dynamiques. Après deux années difficiles, l'industrie horlogère a de nouveau connu une phase d'essor, ses exportations progressant de près de 3%. La demande a notamment augmenté sur des marchés importants que sont Hong-Kong et la Chine. De même, les instruments de précision, dont font partie les équipements médicaux ainsi que les appareils de mesure et de test, et dont les exportations atteignent déjà 80% des exportations horlogères, ont enregistré une forte demande étrangère ; leurs exportations ont progressé d'environ 4,5%. Enfin, la bonne conjoncture étrangère, notamment dans la zone euro, se répercute aussi sur le secteur MEM. Tandis que le second M de MEM, c'est-à-dire la métallurgie, a pu accroître ses exportations de 12% l'an dernier, les machines et les équipements électriques ont connu une augmentation hésitante de leurs exportations, surtout au second semestre.

#### Analyse géographique : importance croissante de la Chine

Le bon développement des exportations en 2017 s'explique d'abord par la croissance stable de la demande dans les pays industrialisés. Par ailleurs, les possibilités d'écoulement vers la plupart des pays émergents se sont amélio-

rées. C'est ainsi, par exemple, que de grands pays émergents comme le Brésil et la Russie ont surmonté leurs récessions et que la demande en provenance d'Asie connaît de nouveau une évolution plus dynamique. Seule la demande provenant des pays exportateurs de pétrole est demeurée faible. La Chine devient un marché de plus en plus important pour l'industrie suisse. Avec un volume d'exportations de 11,4 milliards de francs, la Chine a dépassé le Royaume-Uni pour être désormais le cinquième partenaire commercial de la Suisse. Du côté des importations également, l'importance de la Chine s'est encore accrue l'an dernier.

#### Perspectives favorables

Le contexte international reste favorable pour l'industrie d'exportation en ce début d'année 2018. La forte dynamique du commerce extérieur enregistrée ces deux derniers trimestres semble se maintenir, comme le révèlent les chiffres de janvier de la statistique du commerce extérieur. Selon les dernières enquêtes conjoncturelles également, les entreprises industrielles domestiques prévoient encore de fortes impulsions de la part des exportations. L'industrie suisse d'exportation devrait ainsi s'être définitivement et fermement engagée sur la voie de la relance.

#### Contact

Florian Hälg | haelg@kof.ethz.ch

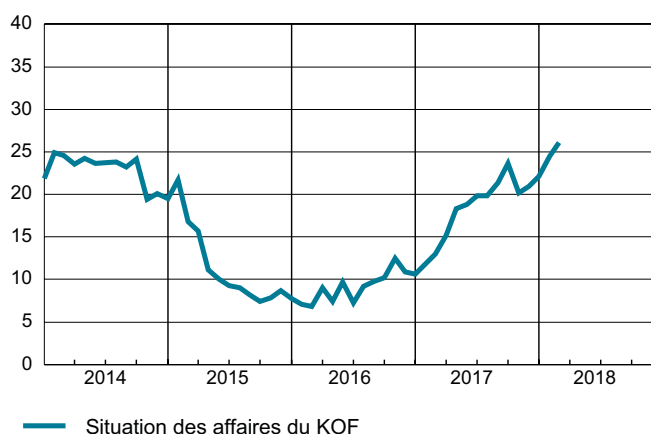
# INDICATEURS DU KOF

## KOF Indicateur de la situation des affaires : vent favorable persistant

L'indicateur de la situation des affaires du KOF dans le secteur privé en Suisse a poursuivi sa hausse en février 2018. La situation s'améliore ainsi mois après mois depuis janvier 2017 – à une exception près. L'économie suisse se montre de plus en plus vigoureuse.

L'indicateur de la situation des affaires a progressé en février dans la plupart des secteurs d'activité interrogés (cf. G 6). Dans l'industrie de transformation, la tendance à la hausse des mois précédents s'est confirmée. Du côté des bureaux d'études et du commerce de détail, l'indicateur s'est redressé après un recul en janvier. Seuls le bâtiment et les prestataires de services financiers et assurantiers n'ont pas bénéficié d'une poursuite de la tendance positive de janvier, l'indicateur stagnant pratiquement en février. Le commerce de gros, l'hôtellerie et les autres prestataires de services ont été interrogés pour la dernière fois en janvier. À l'époque, les trois secteurs avaient fait état d'une amélioration de la situation des affaires.

**G 6 : KOF Indicateur de la situation des affaires**  
(Solde, valeur désaisonnalisée)



**T 2 : Indicateur KOF de la situation des affaires en Suisse (soldes, valeurs désaisonnalisées)**

|                                    | Fév. 17 | Mars 17 | Avr. 17 | Mai 17 | Juin 17 | Juil. 17 | Août 17 | Sep 17 | Oct. 17 | Nov. 17 | Déc. 17 | Jan. 18 | Fév. 17 |
|------------------------------------|---------|---------|---------|--------|---------|----------|---------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|
| <b>Secteur privé (total)</b>       | 13.0    | 15.2    | 18.3    | 18.8   | 19.8    | 19.9     | 21.3    | 23.6   | 20.2    | 20.9    | 22.1    | 24.5    | 26.1    |
| <b>Industrie de transformation</b> | -7.1    | -5.0    | -1.9    | -1.2   | 3.8     | 4.0      | 6.5     | 9.8    | 10.7    | 13.4    | 13.4    | 14.6    | 19.7    |
| <b>Bâtiment</b>                    | 28.1    | 31.7    | 31.7    | 29.4   | 32.9    | 32.5     | 31.8    | 31.3   | 31.0    | 32.2    | 31.5    | 33.3    | 33.1    |
| <b>Bureaux d'études</b>            | 47.3    | 49.1    | 50.2    | 47.2   | 46.7    | 46.5     | 46.8    | 47.3   | 49.4    | 48.8    | 49.8    | 46.2    | 48.7    |
| <b>Commerce de détail</b>          | -11.4   | -7.0    | -3.2    | -11.3  | -0.8    | -2.1     | -1.3    | 2.7    | 1.5     | 0.6     | 3.8     | 1.3     | 7.3     |
| <b>Commerce de gros</b>            | -       | -       | 9.2     | -      | -       | 15.6     | -       | -      | 20.5    | -       | -       | 30.4    | -       |
| <b>Services financiers</b>         | 31.8    | 32.7    | 31.9    | 37.7   | 36.6    | 29.9     | 33.6    | 36.3   | 30.5    | 33.4    | 38.3    | 41.5    | 41.3    |
| <b>Hôtellerie</b>                  | -       | -       | -14.4   | -      | -       | -2.0     | -       | -      | 0.3     | -       | -       | 3.7     | -       |
| <b>Autres services</b>             | -       | -       | 32.1    | -      | -       | 32.5     | -       | -      | 24.3    | -       | -       | 25.9    | -       |

Réponses à la question : Nous jugeons notre situation bonne/satisfaisante/mauvaise. Le solde correspond au pourcentage de réponses « bonne » moins le pourcentage de réponses « mauvaise ».

Sur le plan géographique, toutes les grandes régions définies par l'OFS ont bénéficié d'un vent favorable. En Suisse orientale, en Suisse centrale et dans la région zurichoise, la situation, déjà bonne, s'est encore améliorée. Le Nord-Ouest de la Suisse a enregistré une forte progression et l'indicateur a également augmenté dans le Tessin et le Bassin lémanique. Sur le Plateau suisse, en revanche, la progression s'est avérée très faible. (cf. T 2).

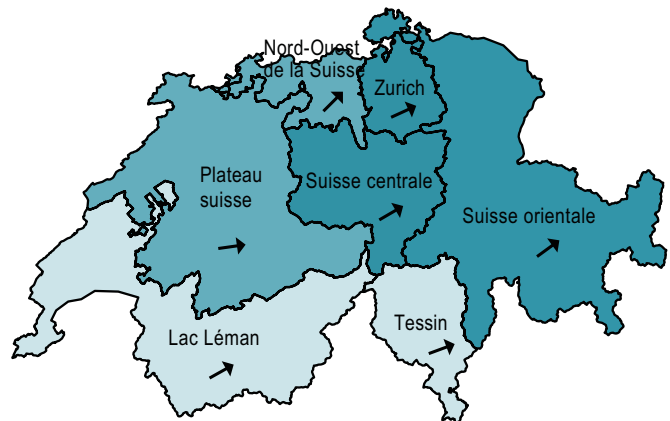
### Explication des graphiques

Le graphique G 6 présente l'indicateur KOF de la situation des affaires du KOF dans l'ensemble des secteurs concernés par l'enquête. En ce qui concerne les secteurs d'activité sollicités trimestriellement, la situation des affaires est considérée comme constante dans les mois intermédiaires.

Le graphique G 7 indique la situation des affaires dans les grandes régions définies par l'Office fédéral de la statistique. Les régions présentent des couleurs différentes en fonction de la situation des affaires. À l'intérieur des régions, les flèches indiquent la variation de la situation par rapport au mois précédent. Une flèche dirigée vers le haut, par exemple, indique que la situation s'est améliorée en variation mensuelle.

L'indicateur KOF de la situation des affaires du KOF se fonde sur plus de 4500 réponses d'entreprises suisses. Chaque mois, les entreprises de l'industrie, du commerce de détail, du bâtiment, du secteur des bureaux d'études ainsi que les prestataires de services financiers et assurantiel sont interrogés. Les entreprises de l'hôtellerie, du commerce de gros ainsi que les autres prestataires de services font l'objet d'une enquête trimestrielle, menée le premier mois de chaque trimestre. Les entreprises sont notamment invitées à porter un jugement sur la situation actuelle de leurs affaires. Elles peuvent qualifier la situa-

### G 7 : KOF Situation des affaires dans les entreprises du secteur privé



L'inclinaison des flèches indique la variation de la situation des affaires par rapport au mois précédent.

Source : KOF

#### Soldes

|                    |                     |                      |
|--------------------|---------------------|----------------------|
| ■ 55 à 100         | ■ entre 30 et 55    | ■ entre 16,5 et 30   |
| ■ entre 9 et 16,5  | ■ entre 5 et 9      | ■ entre -5 et 5      |
| ■ entre -9 et -5   | ■ entre -16,5 et -9 | ■ entre -30 et -16,5 |
| ■ entre -55 et -30 | ■ entre -100 et -55 |                      |

tion de « bonne », « satisfaisante » ou « mauvaise ». La valeur solde de la situation actuelle est la différence entre les pourcentages de réponses « bonne » et « mauvaise ».

#### Contact

Klaus Abberger | abberger@kof.ethz.ch

Pour de plus amples informations sur les enquêtes conjoncturelles du KOF visitez notre site web : [www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch) →

## KOF Baromètre conjoncturel : stabilisation à un niveau élevé

**Le baromètre conjoncturel du KOF a progressé de 0,4 point en février 2018 pour atteindre 108,0 points (cf. G 8). Après le recul du mois dernier, il s'est ainsi stabilisé à un niveau nettement supérieur à sa moyenne pluriannuelle. Concernant le proche avenir, l'économie suisse devrait donc encore afficher des taux de croissance supérieurs à la moyenne.**

En février 2018, le baromètre conjoncturel a progressé de 0,4 point par rapport au mois précédent (révision de 106,9 à 107,6) pour s'établir à 108,0 points. Le recul de janvier a ainsi été en partie corrigé. L'analyse à plus long terme révèle que l'éclaircie amorcée début 2017 semble se poursuivre.

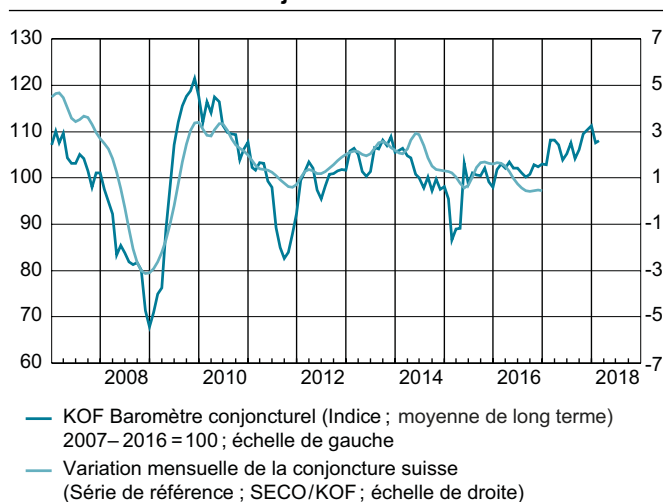
Les contributions positives les plus fortes viennent du bâtiment, suivi par les indicateurs de l'hôtellerie et de la consommation intérieure. Les indicateurs du secteur financier et des exportations sont en revanche pratiquement demeurés inchangés par rapport au mois précédent. Un signal légèrement négatif dans l'ensemble provient de l'industrie.

A l'intérieur de l'industrie de transformation, la tendance légèrement négative résulte de signaux divergents. Des signaux nettement négatifs viennent de la construction mécanique. En revanche, une éclaircie est sensible dans l'industrie électrique et le secteur du papier, mais l'industrie du bois et le textile se montrent aussi un peu plus optimistes que précédemment. Les autres secteurs industriels n'ont enregistré pratiquement aucun changement par rapport au mois précédent.

### Baromètre conjoncturel du KOF et série de référence : mise à jour annuelle

En septembre 2017 a eu lieu la mise à jour annuelle du baromètre conjoncturel du KOF. Elle concerne avant tout les aspects suivants : redéfinition du pool des indicateurs entrant dans la procédure de sélection, actualisation de la série de référence et réexécution du mécanisme de sélection des variables. Le pool actuel pour la sélection des variables consiste en près de 500 indicateurs. En ce qui concerne la série de référence mise à jour, il s'agit du taux de croissance lissé en rythme annuel du produit intérieur

**G 8 : KOF Baromètre conjoncturel et série de référence**



brut (PIB), conformément aux nouveaux comptes nationaux SEC 2010, publiés au début de septembre 2017. Ces derniers se fondent sur la publication du PIB de l'année précédente par l'Office fédéral de la statistique. Il résulte de la sélection des variables que le baromètre conjoncturel du KOF mis à jour se base désormais sur 273 indicateurs (contre 272 dans la version précédente), réunis en un indicateur global par le biais de pondérations statistiques.

### Contact

Michael Graff | [graff@kof.ethz.ch](mailto:graff@kof.ethz.ch)

Vous trouverez davantage d'informations sur le baromètre conjoncturel du KOF : [www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch) →

# AGENDA

## Manifestations du KOF

### **KOF Research Seminar:**

[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-research-seminar](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-research-seminar) →

### **KOF-ETH-UZH International Economic Policy Seminar:**

[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-eth-uzh-seminar](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-eth-uzh-seminar) →

## Conférences/Workshops

### **Vous trouverez sur notre site des conférences et workshops actuels :**

[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/conferences](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/conferences) →

## Agenda KOF

Retrouvez ici nos rendez-vous destinés aux médias :

[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/medias/agenda-mediatique](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/medias/agenda-mediatique) →

## Autres publications du KOF

Vous trouverez sur notre site la liste complète des publications du KOF (analyses, working papers et études du KOF).

[www.kof.ethz.ch/fr/publications](http://www.kof.ethz.ch/fr/publications) →

## Mentions légales

Editrice KOF Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF de Zurich

Direction Prof. Dr. Jan-Egbert Sturm

Rédaction Dr. David Iselin

Layout Vera Degonda, Nicole Koch

Images KOF, Shutterstock

Adresse postale LEE G 116, Leonhardstrasse 21, 8092 Zurich

Téléphone +41 44 632 42 39

E-Mail [bulletin@kof.ethz.ch](mailto:bulletin@kof.ethz.ch)

Téléfax +41 44 632 12 18

Website [www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch)

ISSN 1662-4270 | Copyright © EPF Zurich, KOF Centre de recherches conjoncturelles, 2018

Toute publication d'une reproduction (même par extraits) n'est permise qu'avec l'autorisation de l'éditeur et avec mention de la source.

## Service Client

Le bulletin du KOF est un service gratuit qui vous informe chaque mois par courrier électronique sur les derniers développements conjoncturels, sur nos travaux de recherche et sur les principales manifestations.

Inscrivez-vous : [www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/inscription.ch](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/inscription.ch) →

Pour consulter les bulletins précédents, rendez-vous dans nos archives :

[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/numeros/archives.ch](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/numeros/archives.ch) →

Rendez-nous visite sur notre site : [www.kof.ethz.ch/fr/](http://www.kof.ethz.ch/fr/) →

Vous pouvez vous procurer des séries temporelles issues de notre vaste banque de données via notre service des données :

[www.kof.ethz.ch/fr/donnes\\_conseils/service-des-donnes.ch](http://www.kof.ethz.ch/fr/donnes_conseils/service-des-donnes.ch) →

Prochaine date de publication : 6 avril 2018

# KOF

ETH Zurich  
KOF Centre de recherches conjoncturelles  
LEE G 116  
Leonhardstrasse 21  
8092 Zurich

Téléphone +41 44 632 42 39

Téléfax +41 44 632 13 52

[www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch)

#KOFETH

